

Conférence du 2 mars 2023 :

«Les Troupes de marine de l'Ancien régime»

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE.

Le conférencier

Boris Lesueur est docteur en histoire. Enseignant dans le secondaire et chargé de cours à l'université, il est également membre de jurys de concours. Il a été autrefois officier-rédacteur à l'EMSOME comme réserviste. En tant que chercheur associé dans différents instituts de recherche, il poursuit des travaux concernant la présence militaire outre-mer durant le premier empire colonial français. Cela conduit à étudier à la fois l'organisation administrative dans laquelle évolue cette première armée coloniale, ses subordinations ministérielles mais aussi ses transformations de structures radicales à différents moments pour tenir compte des évolutions tactiques à l'œuvre. Mais également, dans une perspective d'histoire sociale, les conditions de vie et d'adaptation des militaires amenés à vivre durablement outre-mer, entre la transposition d'usages en voie de réglementation sur la nourriture, l'hygiène, la discipline... et une certaine forme de métissage et de créolisation. Enfin, le contexte amène également à s'intéresser aux premiers essais de recrutement locaux de soldats que l'on ne disait pas encore indigène, dans le contexte explosif aux Antilles des sociétés de plantation.

Il a notamment publié *Les Troupes coloniales sous l'Ancien Régime*, Paris SPM, 2014; et en collaboration, *Sortir de l'esclavage – Europe du Sud et Amériques (XIVe-XIXe siècle)*, Paris, Karthala, 2019; *Navigations militaires aux Antilles (1620-1820)*, Paris, L'Harmattan, 2019; *Entre exclusif et contrebande, navigations commerciales aux Antilles*, Paris, L'Harmattan, 2022; et enfin un manuel pour le concours du CAPES, *La construction de l'État monarchique 1380-1715*, Neuilly, Atlande, 2022.

La conférence

La guerre de Sept ans, qualifié parfois de premier conflit mondial de l'histoire, est un désastre outre-mer. L'Inde, le Canada, les Petites Antilles... tout a été impitoyablement conquis par les Britanniques devenus maîtres dans les opérations associant la Navy et l'armée de Terre, afin de projeter des forces importantes outre-mer. Le ministre Choiseul fut l'instigateur d'une nouvelle ère. La période qu'il inaugure est celle d'une intense transformation des forces armées dans le royaume. Succédant à des troupes entretenues par le secrétariat d'Etat à la Marine, les trop fameuses compagnies de la Marine, le secrétariat d'Etat à la Guerre prend en charge la défense des colonies au lendemain du conflit, avant qu'il ne rende à la Marine en partie cette responsabilité qui crée à l'occasion des régiments coloniaux calqués sur le modèle européen: régiment de la Guadeloupe, de la Martinique, du Cap-Français, du Port-au-Prince, de l'Île-de-France, de Pondichéry, bataillon du Sénégal, bataillon de la Guyane..., et après 1784, corps royal d'artillerie des colonies. Ces troupes « sédentaires » ou permanentes outre-mer, disposant de dépôts en France, devaient prévenir toute surprise. La guerre d'Indépendance américaine

montra toute leur utilité, dans le cadre d'une inter-opérabilité avec les envois massifs de régiments de l'armée de Terre. Les régiments coloniaux s'illustrèrent, ainsi que les chasseurs volontaires recrutés parmi la population locale, dans les attaques contre les colonies britanniques mais aussi dans des grandes opérations amphibies, à Savannah avec le comte d'Estaing ou à Yorktown avec le duc de Saint-Simon. Ce dispositif efficace, capable d'être offensif, ne survécut pas à la Révolution.

Peu connus, ignorés dans les reconstitutions mémorielles et les traditions des troupes de Marine actuelles, ces régiments coloniaux sont pourtant un exemple révélateur des facultés de transformation de l'armée d'Ancien Régime à la veille de la Révolution.